L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI, 8 NOVEMBRE 1893.

PETITES ANNONCES

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, pein ures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—

DEMANDES.

ON demande—Cinq Dames expérimentées pour la vente, à dresser de suite, 8 Kahn & Son, 131 rue Canal. 22oct—

A VENDRE.

A VENDRE—Un chaff wagon presque neuf. S'adresser G. A. Lansux, 15 rue Conti. 7nov—7f

A LOUER.

A LOUER — Trois spendides magasins neufs à quatre étages, avec façade cimentée, rue Royale, près Douane. Possession immédiatement ou le 1er octobre. Loyer modéré immédiatement, on le fera bon marché; une concession sera faite pour un bon locataire. S'adresser à MM. Bayne, Denégre & locataire. Denégre, Bât sse Denégre, 33 rue Carondelet. 13 sept—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Clement Dabezies vs. Dominique Ayenne.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans No 19,776 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, en face du mon entrepôt No 95 rue Royale entre St-mou et St Louis, dans le 4 ixième district de cette ville, le LUNDI, 20me jour de novembre 1893, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de meubles de maison, saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée ci-dessus, d'après un inventaire enregistré à mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

F. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.

7 nov—7 11 20

Mme Bettry A. Macon, autorisée, vs. Mme Veuve Olivier Gautier.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle-Orléans — No 24,875—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le MARDI, 14 novembre 1893, à midi, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet de la propriété ci-après décrite, à savoir

Un lot de meubles de maison.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON,
Constable.

4 nov—4 8 14

Sixth District Door, Sash & Blind Factory, Otto Manske propriétaire, vs MM. W. & J. M. Green.

QUATRIEME COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle Orléans — No 13,510—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Léon L. Labatt, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Maison de Cour No 1048 rue Magazine, dans le sixième District de cette ville, le JEUDI 16 novembre 1893, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une petite jument noire.
Un wagon jersey à quatre roues.
Un jeu de harnais.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
F. MICHEL,
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

4 nov—4 9 16

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Catherine Tyrles, femme de Jos. A. Schultze.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,614—Division A—Attendu que Joseph A. Schultze, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Catherine Tyrles, femme de Jos. A. Schultze, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.

8nov—8 12 17

Succession de Louis A. Duckert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,608—Division C—Attendu que Edward T. Duckert a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Louis A. Duckert, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.

8 nov 8 12 17

Succession de Marie Jeanne Pizzros

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 39 823—Division B— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Pauline Marie Pizzros, veuve de Marshall J. Smith, Jr administratrice de cette succession, ne soit pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.

1 nov—1 5 10

Succession de Denise Bonce.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 39,584—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pourquelles le compte final présenté par J. E. Lambert exécuteur testamentaire de la succession, ne soit pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.

1er nov—1er 5 10

Succession de Mme Margaret Murphy, veuve Robert Barry, Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,489—Division C—Attendu que Mme Mary A. Delmore, femme de William A. Davey, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Margaret Murphy, veuve Robert Barry, Sr.; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.

27 oct—27—nov 1 5

Succession de Mary Wilhelmina Fachnic, femme décédée de C. Clements.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,131—Division B— A qui est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pourquelles le compte présenté par Christian Clements, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.

31 oct—31—nov. 4 9.

Succession de Célestin Gauthier, veuve de Sr Casimir Guerin,

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 37,001—Division C— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Palmé A Mace, veuve de Sr Casimir Grosjean, administratrice de cette succession par Frank Grosjean, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.

28 oct—28—nov 1 5

Succession de Lorenzo Post.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 40,111—Division A—Attendu que Frank Lorenzo Post a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Lorenzo Post, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.

7 nov—7 11 16

Succession de James T. Belknap.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,014—Division C— A vis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pourquelles le compte final présenté par Mme Hettie Powell Belknap, femme de Marshall J. Smith, Jr administratrice de cette succession, ne soit pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.

1 nov—1 5 10

Geo. W. Barry, Agent de Mme John Clark vs. William Hartley.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle-Orléans — No 25,128—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le MARDI, 14 novembre 1893, à midi, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet de la propriété ci-après décrite, à savoir

Un lot de meubles de maison.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON,
Constable.

4 nov—4 8 14

Sixth District Door, Sash & Blind Factory, Otto Manske propriétaire, vs MM. W. & J. M. Green.

QUATRIEME COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle Orléans — No 13,510—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Léon L. Labatt, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Maison de Cour No 1048 rue Magazine, dans le sixième District de cette ville, le JEUDI 16 novembre 1893, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une petite jument noire.
Un wagon jersey à quatre roues.
Un jeu de harnais.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
F. MICHEL,
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

4 nov—4 9 16

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Frank P. Gravely vs. Southern Ice Machine Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,539.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse de l'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, LUNDI, 20 novembre 1893, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Tous les droits, titre et intérêt de la Southern Ice Machine Co. dans l'affaire et la réclamation qui y est faite, de F. P. Stewart (assignee) vs. Judah Hart et E. T. McDonald, No 37,224 du dossier de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

7nov—7 11 15 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu, etc., d'un café.

Nicholas Radetich vs John Montelepre.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 40,469.—En vertu d'un ordre de vente daté 30 octobre 1893, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 13 novembre 1893, à 10 30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Au local No 10 rue N. Peters.

Tout le contenu et installations du café dans le dit local comprenant comptoir et étagères pour un café, tab e pour pool, table ronde, poêle grande glace, stores, lampes pour entre, verrerie et plaqué, tables chaises, vins, liqueurs, etc., d'après un inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

31oct—31—6 13 nov

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée, au coin des rues Camp et Troisième, dans l'Ilet borné par les rues Terpsichore et les rues Magazine et Decatur.

H. H. Hall, exécuteur testamentaire, vs James J. Schmidt.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 40,316—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse de l'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 22 novembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau ou certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits, voies, privilèges y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Camp, Magazine, Deuxième et Troisième, désigné par les lettres A sur une plan dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 8 septembre 1864, a couple duquel est annexée un acte passé le 22 janvier 1866 pardevant Hugh Madden, notaire. Le dit terrain est désigné par le numéro dix sept (17) dudit plan, et a dix sept pieds (17) de front sur la rue Camp, sur une profondeur de cent vingt-deux pieds neuf pouces de face sur Magazine, sur une profondeur de cent vingt-deux pieds neuf pouces de face sur Deuxième, et mesure en mesure américaine quatre-vingts pieds deux pouces neuf pouces de face sur Troisième, sur une profondeur de cent vingt-deux pieds neuf pouces et une demi ligne de large dans le fond, sur une profondeur de cent vingt et un pieds dix pouces et deux trois quarts pouces de lignes sur la ligne de 566 la plus rapprochée de la rue Magazine et cent vingt-six pieds dix pouces et sept lignes de profondeur et face à la rue du Camp, le tout plus ou moins.

La dite portion de ter u est composée d'une partie des quatre lots de lumière numérotés ainsi que suit, savoir : Numéro 1 du plan ci-dessus mentionné, sur un plan dressé par H. Mocilhausen, voyer, en date du 21 janvier 1846 et déposé comme plan No 45 du dossier de G. R. Strother, ex notaire en cette ville. Et c'est la même propriété que le défendeur a acquis par achat de Wm. O. Hart, un notaire en cette ville, le vingt troisième jour d'avril mil-huit cent quatre-vingt-neuf.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

20 oct—20 27—nov—3 10 17 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Troisième District.

N. A. Morano vs. John Cordes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,020—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez de chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 15 novembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous ce qui y appartient, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Jean-Baptiste, Marigny et Mazant, et Marigny, désigné par le No Trois, sur un plan de A. Castaing, architecte, et mesurant trente-deux pieds de face à la rue Marigny sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine. Le dit lot doit être mesuré à une distance de soixante-quatre pieds de l'encoignure de la rue Girod.

Acquis par le défendeur de Tobias Vollmer, d'après un acte passé pardevant James Fahey, notaire, le 25 novembre 1881. Titre enregistré au Bureau des Hypothèques, Livre 115, folio 895.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

13 oct—13 20 27—nov 3 10 15

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 29,023—Division D—Succession de Jacob Van Wickle vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers de Jacob Van Wickle insolvable soit convoquée et tenue pardevant Frank H. Mortimer Esq. notaire public, à son bureau, No 13 Commercial Place, en cette ville, commençant le 5 décembre 1893, à 11 heures A. M., dans le but de fixer le temps, le lieu, les termes et conditions de vente de la propriété formant la succession de dite insolvable.

Nouvelle-Orléans, 2 novembre 1893.

(Signé) FRED. D. KING,
Juge de cette Cour, Division B, siégeant à la place de l'Honorable N. H. Rightor, Juge de la Première Division D, maintenant absent en congé.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

5 nov—

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 40,572—Division C—Succession de Mme Veuve Delaire. Ordre de Cour. Devan & Fournier ex leurs créanciers—Que la cession de biens des pétitionnaires, Devan & Fournier, et les actes individuels y annexés soit et est acceptée par la Cour, au bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, notaire, en son bureau, No 12 rue Carondelet, en cette ville, en la Nouvelle-Orléans, le LUNDI, 4me jour de décembre 1893, à 11 heures A.M., dans le but de délibérer sur les affaires de dite pétitionnaires afin de nommer un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 30 octobre 1893.

Signé: F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

31 oct—3f au 15 nov

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 40,573, Division A.—Douglas L. Gaguet vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession de biens du pétitionnaire Douglas L. Gaguet soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, Esq., notaire, à son bureau, No 12 rue Carondelet, en cette ville, le MERCREDI, 15 novembre 1893, à 11 h. A. M., dans le but de délibérer sur les affaires de dit pétitionnaire, nommer un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues

Nouvelle-Orléans, 2 novembre 1893.

[Signé] THOS. C. W. ELLIS,
Juge.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

4 nov—3f au 17 nov

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 40,569, Division B.—Mme Nettie Gonzales, Veuve Jos R. May vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession de biens de la défenderesse Mme Nettie Gonzales, veuve de James R. May, soit acceptée par la Cour au profit de ses créanciers. Et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers sera convoquée et tenue pardevant Frank E. Reinald, notaire public, en son bureau, No 16 Commercial Place, en cette ville, commençant vendredi, le 10ème jour de novembre 1893, à 11 heures A. M., pour délibérer sur les affaires de la dite pétitionnaire, élire un syndic et voter sur tous les autres sujets qui pourront être soumis à la dite réunion. Et qu'entretant toutes les procédures judiciaires contre la personne et les biens de ladite pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 25 octobre 1893.

(Signé) FRED. D. KING,
Juge.

Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier

27 oct—3f au 10 nov

R. F. Bacon vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 38,092—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par R. F. Bacon, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.

18oct—18 22 27

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés-Cottages seuls et doubles bien situées et désirables dans le Sixième District, coin des rues Constance et Peniston.

—ET—

Coin des rues Constance et Amelia.

Succession de Therese Burge (ou Buche), veuve de Frederick Gehl, alias Gahl, alias Gale.

No 39,518—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—G. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau 177 rue Commune—MERCREDI, 8 novembre 1893, à midi à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 19 septembre 1893, et rendu dans la succession ci-dessus mentionnée—

Le joli cottage double en bois, recouvert en ardoises. Nos 211 et 211 1/2 avenue Washington, ayant six chambres, citernes, allées sur le côté, et arrière cour à chaque corps de logis. Le lot est désigné par le No 4 sur un plan dressé par L. Bringier, voyer général, dans l'Ilet borné par l'avenue Washington, les rues Claiborne, Musique et Prosper, dans le Troisième District de cette ville, mesurant 30 pieds de face à la dite avenue sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. En bon état et dans un voisinage paisible.

Conditions—Comptant. L'acquéreur déposera 10 pour cent du prix au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, Esq. notaire public, aux frais de l'acquereur.

3 oct—8 4 11 18 25—nov 1 8

PAR CHARLES D. STUART.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un charmant cottage double à Ajger,

No 110 rue Olivier, relativement neuf, ayant neuf chambres, toiture entourée d'une balustrade très élevé, dans un joli quartier, près du marché, des églises, des écoles, des débarcadères de ferries, se louant au prix de huit (8) dollars chaque côté par mois, et maintenant occupés par de bons locataires.

Succession de James A. Dowling.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, No 39,816.

PAR CHARLES D. STUART, Encanteur—Bureau, 17 novembre 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, Rotonde de l'Hôtel St-Charles en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de dite Cour, Division D, actuellement en congé, en date du 26 septembre 1893, je procéderai à la vente pour le compte de la dite succession, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et ses élévations qui s'y trouvent, situé dans la cité susnommée de cette ville, désigné comme terrain No Dix du carré d'Ilet No Quatre-vingt-quatorze borné par les rues Rouer, Valmont, Eliza et Evelina, mesurant vingt-huit pieds, cinq pouces et six lignes de façade rue Olivier, sur quatre-vingt-dix pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et portant le numéro municipal 110 de la rue Olivier.

Conditions—Comptant.—Un dépôt comptant de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour assurer la vente. Toutes les taxes ont été payées y compris la présente année.

Acte de vente pardevant Wm H. Seymour, notaire, aux frais de l'acquéreur.

15 oct—15 18 25—nov 1 8 15

PAR JAS A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur dans les Quatrième et Sixième Districts.

La résidence élégante à deux étages, Nos 136, 138, 140 et 142 rue Huitième

Le double cottage de choix Nos 144 et 146 rue Huitième, au coin de la rue Constance.

Le joli et simple cottage No 572 rue Constance, entre les rues Huitième et, Neuvième.

Ces trois lots au coin des rues Robert et Laurel.

LONG CREDIT TERMES FACILES.

Succession do Madame Anne McNamara. No 40,076—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur. Bureau No 149 rue Gravier, MERCREDI, 15 novembre 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, seront vendues aux enchères publiques, en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et dans cette ville, le vingt troisième jour d'avril mil-huit cent quatre-vingt-neuf.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

20 oct—20 27—nov—3 10 17 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Troisième District.

N. A. Morano vs. John Cordes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,020—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez de chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 15 novembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Jean-Baptiste, Marigny et Mazant, et Marigny, désigné par le No Trois, sur un plan de A. Castaing, architecte, et mesurant trente-deux pieds de face à la rue Marigny sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine. Le dit lot doit être mesuré à une distance de soixante-quatre pieds de l'encoignure de la rue Girod.

Acquis par le défendeur de Tobias Vollmer, d'après un acte passé pardevant James Fahey, notaire, le 25 novembre 1881. Titre enregistré au Bureau des Hypothèques, Livre 115, folio 895.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

31oct—31—6 13 nov

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée, au coin des rues Camp et Troisième, dans l'Ilet borné par les rues Terpsichore et les rues Magazine et Decatur.

H. H. Hall, exécuteur testamentaire, vs James J. Schmidt.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 40,316—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse de l'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 22 novembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau ou certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits, voies, privilèges y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Camp, Magazine, Deuxième et Troisième, désigné par les lettres A sur une plan dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 8 septembre 1864, a couple duquel est annexée un acte passé le 22 janvier 1866 pardevant Hugh Madden, notaire. Le dit terrain est désigné par le numéro dix sept (17) dudit plan, et a dix sept pieds (17) de front sur la rue Camp, sur une profondeur de cent vingt-deux pieds neuf pouces de face sur Magazine, sur une profondeur de cent vingt-deux pieds neuf pouces de face sur Deuxième, et mesure en mesure américaine quatre-vingts pieds deux pouces neuf pouces de face sur Troisième, sur une profondeur de cent vingt-deux pieds neuf pouces et une demi ligne de large dans le fond, sur une profondeur de cent vingt et un pieds dix pouces et deux trois quarts pouces de lignes sur la ligne de 566 la plus rapprochée de la rue Magazine et cent vingt-six pieds dix pouces et sept lignes de profondeur et face à la rue du Camp, le tout plus ou moins.

La dite portion de ter u est composée d'une partie des quatre lots de lumière numérotés ainsi que suit, savoir : Numéro 1 du plan ci-dessus mentionné, sur un plan dressé par H. Mocilhausen, voyer, en date du 21 janvier 1846 et déposé comme plan No 45 du dossier de G. R. Strother, ex notaire en cette ville. Et c'est la même propriété que le défendeur a acquis par achat de Wm. O. Hart, un notaire en cette ville, le vingt troisième jour d'avril mil-huit cent quatre-vingt-neuf.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

20 oct—20 27—nov—3 10 17 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Troisième District.

N. A. Morano vs. John Cordes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,020—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 15 novembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Jean-Baptiste, Marigny et Mazant, et Marigny, désigné par le No Trois, sur un plan de A. Castaing, architecte, et mesurant trente-deux pieds de face à la rue Marigny sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine. Le dit lot doit être mesuré à une distance de soixante-quatre pieds de l'encoignure de la rue Girod.

Acquis par le défendeur de Tobias Vollmer, d'après un acte passé pardevant James Fahey, notaire, le 25 novembre 1881. Titre enregistré au Bureau des Hypothèques, Livre 115, folio 895.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

31oct—31—6 13 nov

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée, au coin des rues Camp et Troisième, dans l'Ilet borné par les rues Terpsichore et les rues Magazine et Decatur.

H. H. Hall, exécuteur testamentaire, vs James J. Schmidt.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 40,316—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse de l'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 22 novembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau ou certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits, voies, privilèges y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Camp, Magazine, Deuxième et Troisième, désigné par les lettres A sur une plan dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 8 septembre 1864, a couple duquel est annexée un acte passé le 22 janvier 1866 pardevant Hugh Madden, notaire. Le dit terrain est désigné par le numéro dix sept (17) dudit plan, et a dix sept pieds (17) de front sur la rue Camp, sur une profondeur de cent vingt-deux pieds neuf pouces de face sur Magazine, sur une profondeur de cent vingt-deux pieds neuf pouces de face sur Deuxième, et mesure en mesure américaine quatre-vingts pieds deux pouces neuf pouces de face sur Troisième, sur une profondeur de cent vingt-deux pieds neuf pouces et une demi ligne de large dans le fond, sur une profondeur de cent vingt et un pieds dix pouces et deux trois quarts pouces de lignes sur la ligne de 566 la plus rapprochée de la rue Magazine et cent vingt-six pieds dix pouces et sept lignes de profondeur et face à la rue du Camp, le tout plus ou moins.

La dite portion de ter u est composée d'une partie des quatre lots de lumière numérotés ainsi que suit, savoir : Numéro 1 du plan ci-dessus mentionné, sur un plan dressé par H. Mocilhausen, voyer, en date du 21 janvier 1846 et déposé comme plan No 45 du dossier de G. R. Strother, ex notaire en cette ville. Et c'est la même propriété que le défendeur a acquis par achat de Wm. O. Hart, un notaire en cette ville, le vingt troisième jour d'avril mil-huit cent quatre-vingt-neuf.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

20 oct—20 27—nov—3 10 17 22

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but charitable. Par un VOTE POPULAIRE ENORME sa franchise a été faite partie de la présente Constitution d'Etat adoptée le 2 décembre A. D. 1879.

Capital actions.....$1,000,000

ATTENTION.

Après le 1er janvier 1894, nos tirages auront lieu à Puerto Cortes, Honduras, Amérique Centrale, d'après et en vertu d'un contrat pour trente années avec ce gouvernement. Ces tirages auront lieu mensuellement comme auparavant. Il n'y aura aucun changement dans la direction et aucune interruption dans les affaires.

PAUL CONRAD, Président.

Les grands tirages extraordinaires qui lien semestriellement (Juin et Décembre) **et les grands tirages à nombre simple** qui lien tous les autres dix mois de l'année, ont lieu lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Reconnue depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit :

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui nous donnons notre assurance que l'on a une grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons notre signature.

J. H. Early
M. A. Labadie
C. H. Tebbs
COMMISSAIRES.

Le col. C. J. Villeré remplace le Gén. Beauregard, comme l'un des commissaires pour présider aux tirages mensuels et semestriels. Le Gén. Beauregard,